# PROCES VERBAL des DECISIONS du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 09 avril 2013

L'an deux mille treize, le 09 avril, à 20h30,

Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Pascale POBLET, maire.

<u>Etaient présents</u>: MM. MURDINET Michel, DESPESSE Philippe, GERBAUX Laurent, BOUCAUT Alain, adjoints; PASCAL Philippe, CORVEZ Marion, COING-BELLEY Stéphane, CECCON Robert, Jean-Michel ANSELMIER, CHOROT Lynda, NOEL Michel,

Absents: MM. Marie GUILLAUD

Absents excusés: M. FABRE Corinne a donné pouvoir à CORVEZ Marion

Secrétaire : M. NOEL Michel a été nommé secrétaire.

Madame Pascale POBLET ouvre la séance du conseil municipal à 20h30.

#### 1/ APPROBATION DU PROCES VERBAL

Le Procès-verbal de la séance du 28 mars 2013 est approuvé avec 10 voix Pour.

#### 2/ **PROJETS 2013**

✓ Travaux d'investissement pour l'année 2013 :

Projets 2013 DEPENSES	restes à réaliser 2012	Nouvelles propositions	GLOBAL BP 2013	GLOBAL BP 2013	
Aménagement des	€ 10 807		€ 10 807		€ 597 333
Ramées			0.0007		0077.000
Piste Face Belle	€ 24 464		€ 24 464		
Electrification rurale	€ 1 478		€ 1 478		
(Les Plattières)		5 . ,,,6			
Cimetière enrobés		€ 15 000	€ 15 000		
Mur cimetière		€ 3 000	€ 3 000		
voirie balthazar pour		€ 20 000	€ 20 000		
faciliter les croisements					
accessibilté WC public		€ 50 000	€ 50 000		
extérieur à la Mairie					
rénovation garages (toiture auvents)		€ 25 000	€ 25 000		
Bois vert travaux onf		€ 9 000	€ 9 000		
Croix solde	€ 7 000	€ 3 000	€ 10 000		
Salle des Fêtes projet	0.7000	€ 290 000	€ 290 000	Compte	
d'extension		6270 000	0270000	23	
Marquises Cantines et Mairie		€ 6 000	€ 6 000		
Chauffage SDF dans un 2° temps (pour draguer les subventions)		€ 82 584	€ 82 584		
Chauffage Ecole Eglise Mairie : modernisation		€ 10 000	€ 10 000		
Rénovation toiture Ecole (fuites)		€ 10 000	€ 10 000		
Remodelage écoulement parking Ramées		€ 20 000	€ 20 000		
Planter le talus de la Crèche		€ 5 000	€ 5 000		
Porte AR de la Mairie		€ 5 000	€ 5 000		
Acquisitions diverses		€1300	€1300		€ 10 800
Chaînes		€1500	€1500		
Lame chasse neige		€1000	€1000	Compto	
Débrousailleuse auto motrice		€ 3 000	€ 3 000	Compte 21	
Barnum mini pointu		€ 2 000	€ 2 000		
Illuminations		€ 2 000	€ 2 000		
Total	€ 43 749	€ 564 384	€ 608 133		€ 608 133

#### 3/ PLAN LOCAL D'URBANISME

Suite à l'appel d'offres lancé, la commission a ouvert les plis et auditionné les deux entreprises retenues.

Les résultats de la commission sont les suivants :

- Société EPODE de Chambéry pour 42 300 €
- Claire BONNETON de Cras pour 49 300 €

La Commission PROPOSE de retenir : Claire BONNETON

Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré, Avec 13 voix Pour,

DECIDE de retenir : le cabinet de Claire BONNETON

CHARGE Madame Pascale POBLET de signer les pièces du marché.

#### 4/ FONCTIONNEMENT 2013

- Dépenses liées aux scolaires
- Dépenses liées au portage des repas aux personnes « âgées »

#### 5/ ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2013

Vu l'article 1609 nomies C-IV du Code Général des Impôts et L 5211-5 du CGCT;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2012346-004 portant fusion de la communauté de communes de Vinay et la communauté de communes Vercors Isère ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 27 mars 2013 autorisant le Président à signer avec chacune des 20 communes de la Communauté de communes de Chambaran Vinay Vercors ;

Vu le modèle de la convention transmis par la Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors et présenté ci après dont l'objet est d'arrêter le montant que la Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors reverse (ou perçoit) à (de) chacune des communes membres au titre du reversement (ou du recouvrement) de la dotation de compensation et qui fixe les modalités de mise en oeuvre du paiement (ou de la perception) de cette dotation ;

Après en avoir délibéré, après VOTE par 13 voix Pour, le Conseil municipal :

- 1/ AUTORISE Madame la Maire à signer la convention avec la Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors,
- 2/ ACCEPTE les modalités de mise en oeuvre de ce reversement ou de ce recouvrement.

Pour la Commune de MONTAUD, l'attribution de compensation après correction s'élève à 134 680 €.

#### 6/ **EMPLOIS 2013**

Suite à l'avis favorable du Comité Technique du Centre de Gestion concernant le passage de 20h à 24h pour l'emploi d'adjoint technique, Après vote par 13 voix Pour,

Le Conseil CONFIRME sa décision de décembre 2012 pour la création d'un poste d'adjoint technique de 24h par mois à compter du 1er avril 2013.

#### **7/ SUBVENTIONS 2013**

Suite aux premières demandes de subvention déposées, au titre de l'année 2013, par des associations de tous types,

DECIDE d'ouvrir un crédit de 10 000 € au budget permettant de gérer au mieux ces demandes : voir tableau en pièce jointe.

#### 8/ CONVENTIONS

❖ Demande de CATS pour la stérilisation des chats errants : suite à la demande de plusieurs habitants de la commune.

Participation : gratuit

Vote avec 10 voix Pour, 1 Abstention et 2 voix Contre.

Demande de Centre Médico scolaire : convention pour participation aux frais du Centre Médico scolaire de Voiron auquel l'école est rattachée (auparavant pris en compte par la CCVI). Participation de 0,54€ par élève du premier degré, pour l'année 2012/2013.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

VOTE avec 12 voix Pour, 1 Abstention.

AUTORISE Madame Pascale POBLET à signer la présente convention et DECIDE d'inscrire cette dépense au budget primitif 2013 (environ 40 €).

# 9/ AFFECTATION EXCEDENT DE FONCITONNEMENT 2012

Pour mémoire la section de fonctionnement a dégagé en 2012 un excédent de 231 821,21 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, VOTE avec 13 voix Pour, DECIDE d'affecter cet excédent comme suit :

• Compte 1068 – section d'investissement = 231 821,21 €

## 10/ VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2013

Pour mémoire, les taux d'imposition 2012 étaient les suivants :

- Commune :
  - Taxe d'habitation : 6,10 %
     Taxe Foncier Bâti : 10,37 %
     Taxe Foncier non bâti : 32,09 %
- Communauté de Communes Vercors Isère : quelqu'un peut m'aider à trouver ces taux ???
  - Taxe d'habitation
  - Taxe Foncier Bâti
  - Taxe Foncier non bâti

Pour information, en 2013, avec le transfert à la 3C2V, les taux Communauté de Communes seront les suivants : idem, rien pu trouver ??

- o Taxe d'habitation
- o Taxe Foncier Bâti
- Taxe Foncier non bâti

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Afin de prendre en compte les différentes augmentations auxquelles les montaudins devront faire face.

Après VOTE avec 12 voix Pour, 1 voix Contre, DECIDE une diminution des taux et de voter les taux d'imposition suivants :

- o Taxe d'habitation avec 9%
- o Taxe Foncier Bâti avec 15 %
- o Taxe Foncier non bâti avec 40 %

#### 11/ BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2013

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après VOTE avec 13 voix Pour,

DECIDE de voter le budget primitif 2013 de la commune comme suit :

- Section de fonctionnement = 535 636 € en dépenses et en recettes
- Section d'investissement = 704 483 € en dépenses et recettes y compris les restes à réaliser dépenses = 43 749 €, recettes = 217 292 € - excédent d'investissement reporté = 169 704,00 €

## 12/ CONTITUTION D'UN CONSEIL INTERCOMMUNAUTAIRE

Il s'agit d'une information, suite à la loi Richard, le nombre de représentants de chaque commune sera modifié.

Pour la Commune, au lieu de 2 titulaires + 2 suppléants, **en 2014** : 1 titulaire et 1 suppléant.

## 13/ **RYTHMES SCOLAIRES**

Informations : Motion pour demande de dérogation de toutes les communes mais 4 d'entre elles ont décidé de démarrer en 2013.

Fin de la séance: 23 h 10

Prochaines dates:

Mardi 14 Mai 2013 à 20h30 = Conseil municipal réunion publique Mercredi 8 mai à 11h = dépôt de gerbe

Questions du public pour mémoire :

Liste des décisions du Conseil municipal Séance du 09 avril 2013

Numéro de délibération	Objet de la délibération
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	

# Tableau de présence des élus

Nom Prénom	Signature	Cause d'empêchement
POBLET Pascale		
MURDINET Michel		
BOUCAUT Alain		
GERBAUX Laurent		
PASCAL Philippe		
CORVEZ Marion		
COING-BELLEY Stéphane		
CHOROT Lynda		
CECCON Robert		
ANSELMIER Jean-Michel		